

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 18.09.2026
Visible par le public jusqu'au: 18.09.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023917

Entité de publication



Commune de Salvan, La Place 24, 1922 Salvan

Demande d'autorisation de construire - Transformation d'un mazot existant en résidence secondaire., Salvan

Titre du projet de construction

Transformation d'un mazot existant en résidence secondaire.

Numéro pour consultation eConstruction

21aa5f18

Requérant(e)

Virtyt Gacaferri

Auteur(e) de plans

Sherif Zenuni

Auteur(e) de plans - Entreprise

Zenuni Architectes Sàrl

Parcelle

Parcelle 1111, No Folio 4, Lieu-dit Le Bochatay

Coordonnées

2'565'995 1'105'735

Propriétaire

Virtyt Gacaferri

Propriétaire

Pauline Gacaferri (Monthonnex)

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone de village

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou auprès de l'Administration communale, aux heures d'ouverture des bureaux. Les oppositions ou réserves de droit privé éventuelles, dûment motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier en trois exemplaires par pli recommandé (le timbre postal faisant foi) à la commune de Salvan, Administration communale, La Cotze 1, 1922 Salvan, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). Les articles 57 et 58 LC précisent le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Salvan
La Place 24
1922 Salvan

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 19.10.2026